

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2023**

Séance du 8 février 2024

Convocation du 2 février 2024

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à 20 h 05, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le deux février 2024 se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mmes Axelle Poullier, Corinne Deleuze, Catherine Palpant, Nadine Lacroix, MM. Hugues Ossart, Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski, Mme Liliane Wietzerbin, M. Numa Isnard

Etaient représentés :

Mme Sabine Ngo Mahob par Mme Annie Bach,  
Mme Claire Vigneron par M. Jean-Philippe Allardi,  
M. Konstantin Schallmoser par M. Patrice Pattée,  
M. Xavier Tamby par M. Numa Isnard

Etait absent :

M. Théophile Touny

Secrétaire de séance :

M. Hugues Ossart

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 8 février 2024

**OBJET : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2023**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport d'Isabelle Drancy,

Vu la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Considérant son souhait de marquer son engagement en faveur d'une démarche globale et concrète vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes,

Après en avoir délibéré, à la majorité (2 votes contre : MM. Xavier Tamby, Numa Isnard)

PREND ACTE du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2023.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire

le secrétaire de séance



*Philippe Land*

*M. [Signature]*